

Limaces dans les colzas.

Les conditions climatiques de cette saison ont été et restent favorables à la multiplication des limaces. Les futurs colzas risquent donc de subir leurs attaques, en particulier dans les terres caillouteuses ou argileuses du Condroz (à l'est et à l'ouest de la Meuse), après une légumineuse, une céréale versée ou une jachère ainsi que dans les terres où les façons culturales sont réduites.

En colza, les attaques de ces ravageurs sont surtout dommageables à la levée et, dès lors, le traitement anti-limace doit être effectué en surface, après le semis et juste avant la levée.

L'estimation de l'importance des populations de limaces se fait juste après le semis, sur sol humide. On étale en une dizaine d'endroits dans le champ des feuilles en matière plastique d'au moins $\frac{1}{4}$ m² sous lesquelles sont épanchés des granulés anti-limaces. Le lendemain, les limaces sont dénombrées sous les pièges. En présence d'au moins 10 limaces/m², des dégâts sont à craindre. Les traitements seront effectués avec un produit à base de méthiocarbe (Mesurol Lokaas, 3 kg/ha) ou de thiodicarbe (Skipper, 5 kg/ha).

M. De Proft, Coordinateur du groupe « ravageurs »
et X. BERTEL, Coordinateur du C.A.D.C.O.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du ou des auteur(s).

Observations en cours, résultats demain.
--